

ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ

La maintenance, une exigence



Votre guide
responsabilités & préconisations



L'éclairage de sécurité est là pour sauver des vies !

L'**Éclairage de Sécurité** est une fonction indispensable pour la sécurité des personnes. Son rôle est essentiel pour **l'évacuation d'un bâtiment** en cas de sinistre ou de nécessité (coupure de l'alimentation électrique, alerte d'évacuation...).

Les Blocs Autonomes d'Éclairage de Sécurité (BAES) et/ou les Luminaires pour Source Centrale (LSC) **assurent 2 fonctions majeures** :

L'anti-panique

- Éviter tout mouvement de panique lors de l'évacuation, en assurant un **éclairage** minimum et faciliter l'intervention des secours



Bloc d'ambiance

L'évacuation

- Permettre une **évacuation** sûre et efficace des occupants jusqu'aux sorties en balisant les cheminements, les obstacles et changements de direction



Bloc d'évacuation

La **maintenance régulière** de l'éclairage de sécurité est donc **impérative** pour garantir qu'il est bien en capacité d'assurer ses fonctions.

Sans maintenance, la sécurité n'est plus assurée.

N'attendez pas un accident pour agir.



Pouvez-vous garantir l'évacuation de vos occupants ?

L'exploitant est responsable pénalement et civilement

L'exploitant de l'Établissement Recevant du Public (ERP) ou des Travailleurs (ERT) ou des résidents (habitat collectif), est **responsable de la sécurité**.

Il doit s'assurer que les BAES et les LSC sont vérifiés et entretenus périodiquement selon les exigences de la réglementation en vigueur prévues pour les ERP, par les articles EC 13 et

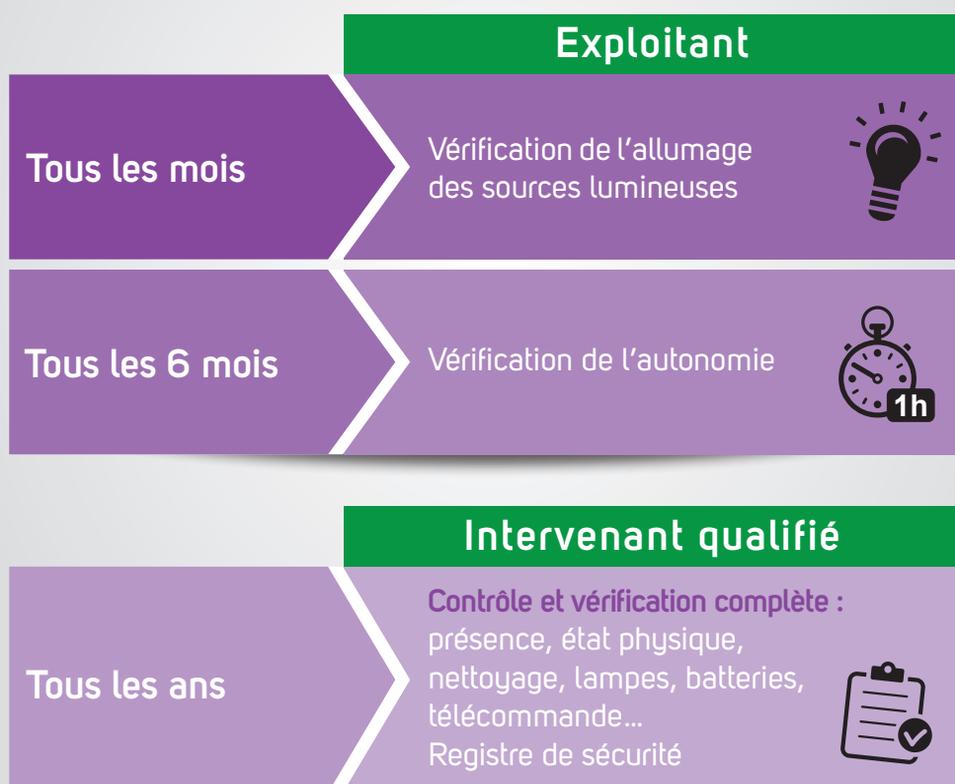
EC 14 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, et pour les ERT, par les arrêtés des 26/02/2003 et 14/12/2011.

En cas de manquement, l'exploitant s'expose à la fermeture de son établissement. Aux pertes d'exploitation, s'ajoutent des **sanctions pénales** (amende et peine d'emprisonnement).

Qui fait quoi ?

Le vieillissement des appareils d'éclairage de sécurité est normal et inévitable.

Le maintien de leur bon fonctionnement implique **des vérifications et une maintenance périodiques** strictement encadrées par la réglementation et les normes en vigueur. Celles-ci s'opèrent par le contrôle rigoureux de points techniques et administratifs.



Votre installation est-elle conforme ?

Faites votre diagnostic

Imposé par la réglementation, le diagnostic implique le contrôle des points suivants :

- Appareils sous tension
- Charge de la batterie (témoin de charge)
- Autonomie de la batterie (1h exigée pour l'évacuation et l'anti panique, 5h pour les locaux d'habitation)
- Fonctionnement en mode batterie
- État des sources lumineuses



Bloc à contrôle manuel

Diagnostic obligatoire réalisé manuellement :

- S'assurer qu'il est bien sous tension (témoin de charge allumé)
- Contrôler, en coupant le secteur, que le bloc s'allume lors du passage batterie, pendant la durée prescrite par la réglementation



Bloc à contrôle automatique : SATI et SATI Adressable (Système Automatique de Test Intégré)

Diagnostic obligatoire réalisé automatiquement, sans coupure secteur :

- Contrôler l'aptitude de l'appareil à assurer ses fonctions de sécurité, en visualisant les témoins lumineux :
 - Correct (témoin vert allumé)
 - Défectueux (témoin jaune/orange allumé)
- Témoin de charge



Comment réussir votre maintenance ?

Toute anomalie constatée doit faire l'objet d'une intervention de maintenance exécutée par un **intervenant dûment qualifié** : service technique interne, installateur-électricien, entreprises de maintenance en sécurité incendie (SSI, Éclairage de sécurité, extincteur...), facility management...

Cet intervenant doit procéder à la maintenance annuelle en respectant les 13 points de contrôle prescrits par la norme NF C 71-830 dont notamment :

➤ Contrôle visuel de la présence secteur et du fonctionnement de la télécommande

➤ Vérification de l'allumage des sources lumineuses et de l'autonomie exigée



➤ Contrôle de l'aspect du luminaire et de ses composants (BAES et/ou LSC)

➤ Nettoyage des luminaires pour un éclairage optimal

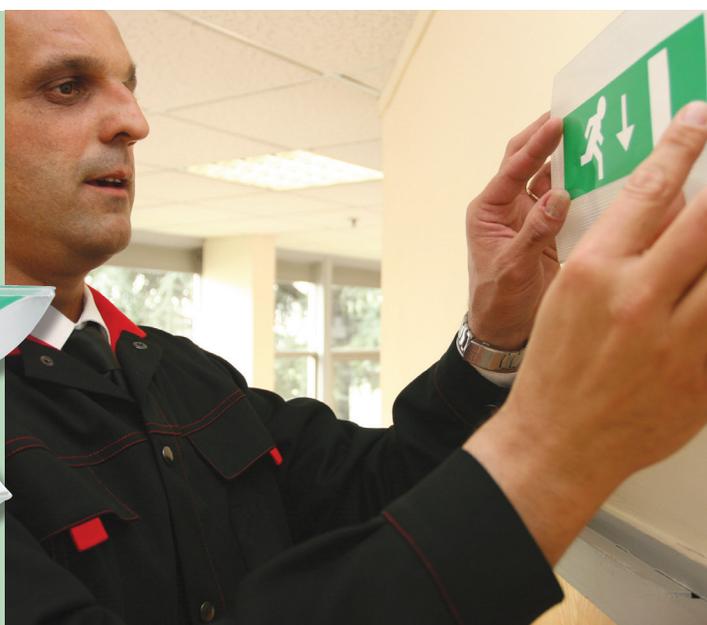


➤ Apposition d'une étiquette de vérification sur le produit

➤ Établissement d'un rapport de visite et mise à jour du registre de sécurité



VÉRIFIÉ PAR	N° BLOC	DATE DU CONTRÔLE	VÉRIFICATEUR
Maintenance 69 SARL	30	22/06/2012	110
		04/09/2013	110



Une opportunité pour réduire vos coûts

Profiter de la maintenance pour rénover son installation d'éclairage de sécurité permet de réduire vos coûts d'exploitation, en bénéficiant des **avantages** offerts par les **dernières technologies** :

Économie d'énergie

- Utilisation de produits à faible consommation et certifiés pour leur excellence environnementale
- Emploi de sources lumineuses tels que les LEDs aux durées de vie plus longue, et de sources centrales à haut rendement pour alimenter les luminaires
- Meilleure intégration au bâti avec des solutions miniaturisées à l'esthétique soignée

Diminution des coûts d'exploitation

- Les blocs SATI (Système Automatique de Test Intégré) réduisent vos coûts d'intervention en permettant, secteur présent, la vérification automatique des produits, offrant une meilleure garantie et visibilité de leur bon fonctionnement
- Les systèmes adressables optimisent vos coûts et temps d'intervention en cas de défaut, en déterminant la position du luminaire défectueux (BAES ou LSC) et la nature de la panne



Recycler de manière simple et gratuite

Créé par les fabricants et agréé par les pouvoirs publics, le dispositif géré par Récyllum* reprend gratuitement l'éclairage de sécurité en fin de vie et vous garantit son recyclage dans le strict respect de l'environnement et de la réglementation.

Pour trouver la meilleure solution de collecte adaptée à vos besoins :

www.recyllum.com



NOUVEAU
POUR LES PROFESSIONNELS
LES MATÉRIELS D'ÉCLAIRAGE,
DE RÉGULATION ET ÉLECTRONIQUES
DE SÉCURITÉ SE RECYCLENT



Des labels certifiés pour faire le meilleur choix

Garantir la sécurité des personnes

La marque NF AEAS – Performance SATI – offre aux exploitants l'assurance d'utiliser des produits sûrs et conformes aux normes et aux réglementations en vigueur.



La fonction SATI (Système Automatique de Test Intégré) permet de **contrôler automatiquement et simplement** l'état des blocs et de faciliter ainsi leur maintenance.

Exiger l'excellence environnementale

La marque NF Environnement distingue les produits certifiés pour leurs performances écologiques exemplaires. Cet écolabel sélectif et reconnu garantit aux exploitants le meilleur choix de solutions d'éclairage de sécurité, en termes de **qualité environnementale et d'économies d'énergie**.



Les luminaires NF Environnement sont préconisés pour les bâtiments BBC et HQE et pour les marchés publics éco-responsables.

Ces deux labels attestent d'un niveau constant de performance des produits et des sites de fabrication, régulièrement contrôlés par un **organisme indépendant**.



Tout savoir sur la maintenance en quelques clics

www.faire-bloc-pour-la-maintenance.com



Les industriels de l'éclairage de sécurité regroupés au sein d'IGNES



Nos partenaires



Avec le soutien de



ignes



Industries du Génie Numérique, Énergétique et Sécurité

www.ignes.fr